



AMC Access360

Une plateforme pour accéder à tous vos certificats

La Banque Cantonale Vaudoise (BCV), fondée en 1845, est l'un des instituts financiers les plus renommés en Suisse. Depuis 1999, elle est également active dans les émissions de produits structurés et fait actuellement partie des principaux émetteurs du pays.

L'équipe des produits structurés fait partie de la division Trading de la BCV, qui dispose de l'une des plus grandes salles des marchés de Suisse romande avec ses 75 collaborateurs.

La situation financière de la BCV est excellente: en 2020, Standard & Poor's a confirmé pour la neuvième année consécutive son rating AA avec une perspective stable. La BCV fait ainsi partie des 25 banques les mieux notées au monde.

L'outil en bref

- Plateforme digitale intuitive
- Un accès centralisé et sécurisé à tous les certificats
- Possibilité de rebalancings avec différents types d'ordres
- Diverses vues du portefeuille
- Accès aux rapports, chiffres-clés et données historiques
- Suivi global avec reporting de performance et track records

Vos avantages

- Accès aux AMC 24 heures sur 24
- Utilisation intuitive
- Gestion et suivi simples, rapides et sécurisés de vos certificats
- Davantage d'autonomie et de flexibilité
- Accès direct à notre salle des marchés
- Contrôle des ordres rebalancing par la BCV avant exécution
- Rapports de performance personnalisables

Plus d'information: www.bcv.ch/amc

Interlocuteur

Banque Cantonale Vaudoise
Avenue de la Vallombreuse 100
1008 Prilly
Tél. 021 212 42 00
structures@bcv.ch



Les informations et opinions contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Elles n'engagent pas la responsabilité de la BCV et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ce document a un caractère purement informatif. Il ne constitue pas un appel d'offres, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. Ces produits structurés ne sont pas des placements collectifs de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Ils ne sont soumis ni à une autorisation ni à une surveillance de la FINMA (autorité de surveillance des marchés financiers). Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés, ne conviennent pas à tous les investisseurs. Pour obtenir de plus amples détails sur ces risques, veuillez consulter la brochure SwissBanking «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» disponible dans les locaux de la BCV ou sur son site internet (www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf). La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. UE, UK, USA) ou des «US persons». La diffusion de ce document n'est autorisée que dans la limite de la loi applicable. Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis aux droits d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Les conversations téléphoniques qui sont effectuées avec la BCV peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.